

Mag'Centre, 6 décembre 2019

Le sénateur Jean-Pierre Sueur pris à parti par l'Élysée

vendredi, 6 décembre 2019



L'Élysée n'a pas apprécié les remarques de Jean-Pierre Sueur, rapporteur pour avis de la commission des lois, lors de l'examen en séance au Palais du Luxembourg, la semaine dernière, des crédits de la mission « pouvoirs publics », qui comprennent ceux de la présidence de la République. Le sénateur socialiste du Loiret avait regretté que le directeur du cabinet du Président, Patrick Strzoda, ne l'ait pas reçu « sans convaincre juridiquement » (MagCentre du 30 novembre).



Jean-Pierre Sueur

Dans un courrier au journal Le Monde, parti de l'Élysée le 6 décembre, M. Strzoda rappelle que la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 fait obligation aux pouvoirs publics de se soumettre, dans le cadre de l'examen des lois de finances, aux seules demandes des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le directeur du cabinet du président de la République de courtoisie : « Dès lors, et de manière générale quand je suis sollicité en entretien, je ne reçois que les personnes respectables, celles qui ne me font pas perdre mon temps. » Plus ailleurs on ne fait pas !

L'incendie de l'affaire Benalla ne serait-il pas encore éteint ? Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur de la commission d'enquête créée par le Sénat en juillet 2018 après les révélations sur les agissements de l'ex-chargé de mission de l'Élysée, devant laquelle M. Strzoda avait été auditionné à deux reprises s'était montré républicainement très incisif. A l'issue de ces travaux, le Sénat avait décidé de transmettre à la justice le dossier de trois proches collaborateurs du président de la République, dont son directeur du cabinet, pour « suspicion de faux témoignage ». Même si l'enquête a été classée sans suite, le haut fonctionnaire s'en estime apparemment toujours offensé...